



<p>RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:</p> <p>Bid Receiving - Environment Canada / Réception des soumissions – Environnement Canada</p> <p>soumissionsbids@ec.gc.ca</p> <p>BID SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS</p> <p>The referenced Bid Solicitation is revised in this document; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Bid Solicitation remain the same.</p> <p>La demande de soumissions citée en référence est modifiée dans ce document; sauf indication contraire, les modalités de la demande de soumissions demeurent les mêmes.</p> <p>Issuing Office – Bureau de distribution Burlington, Ontario, Canada</p>	<p>Title – Titre Formation en santé et sécurité au travail pour les techniciens en hydrométrie de Relevés hydrologiques du Canada (Environnement et Changement climatique Canada) – Hiver</p>	
	<p>EC Bid Solicitation No./SAP PR No. - N° de la demande de soumissions EC / N° SAP PR 5000061894</p>	<p>Amendment No. - N° de modif. 02</p>
	<p>Date of Bid Solicitation (YYYY-MM-DD) – Date de la demande de soumissions (AAAA-MM-JJ) 2021-10-18</p>	
	<p>Bid Solicitation Closes (YEAR- MM-DD) - La demande de soumissions prend fin (AAAA- MM-JJ) at – à 3:00 P.M. on – le 2021-11-24</p>	<p>Time Zone – Fuseau horaire heure normale de l’Est</p>
	<p>F.O.B – F.A.B</p>	
	<p>Address Enquiries to - Adresser toutes questions à Heidi Noble Heidi.Noble@ec.gc.ca</p>	
	<p>Telephone No. – No de téléphone</p>	<p>Fax No. – No de Fax</p>
	<p>Delivery Required (YEAR-MM-DD) – Livraison exigée (AAAA- MM-JJ) 2022-03-31</p>	
	<p>Destination of Services / Destination des services Canada</p>	
	<p>Security / Sécurité Le présent besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.</p>	



La demande de soumissions est modifiée comme suit :

À la page 1, La demande de soumissions prend fin :

Supprimer: le 22 novembre 2021

Insérer: le 24 novembre 2021

La modification de la demande de soumissions a pour but de répondre aux demandes de renseignements :

Réponse(s) (R) aux question(s) (Q) :

En ce qui concerne l'Énoncé des travaux de l'annexe « A », section « Lieu de travail et de déplacement » (page 34) :

Q1

Si un deuxième lieu de formation qui n'est pas à plus de 3 heures en voiture de l'emplacement principal est requis, ce voyage peut-il avoir lieu le même jour que la formation, ce qui entraînerait une journée de formation de 8 heures (7,5 heures de formation et 0,5 heure pour le déjeuner) et jusqu'à 3 heures de voyage?

R1

Oui, ce qui se traduira par une journée de formation de 8 heures et jusqu'à 3 heures de déplacement.

Q2

Si un deuxième lieu de formation qui n'est pas à plus de 3 heures en voiture de l'emplacement principal est requis, ce déplacement peut-il avoir lieu le même jour que le voyage des participants entre leur ville d'origine et le lieu de formation principal (c.-à-d. Winnipeg ou Edmonton)?

R2

Environnement et Changement climatique Canada ne permet pas que ce déplacement supplémentaire ait lieu pendant leur journée de voyage entre leur ville d'origine et le lieu de formation principal.

Q3

Si un deuxième lieu de formation qui n'est pas à plus de 3 heures en voiture de l'emplacement principal est requis, ce déplacement peut-il avoir lieu lors d'un jour de congé des participants?

R3

Aucun déplacement ne devrait avoir lieu pendant le jour de congé des participants.

Toutes autres modalités de la demande de soumissions demeurent les mêmes.